# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-2-79063322

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 221 FEVRIER 1979

## LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE ET LES MESURES PROPHYLACTIQUES

De nombreux ennemis de la vigne tels que l'ESCA, l'EXCORIOSE, l'ANTHRACNOSE, l'ERINOSE, l'ACARIOSE et les COCHENILLES, peuvent être combattus par des traitements d'hiver.

## L'ESCA

Pour de multiples raisons : coût du traitement, taille plus rapide confiée parfois à une main-d'oeuvre moins qualifiée ... l'ESCA ou apoplexie de la vigne est une maladie en recrudescence. Elle peut entraîner à terme le dépérissement de la plante et l'attention des viticulteurs doit être à nouveau attirée sur cette maladie qui est favorisée par des périodes humides.

La maladie peut prendre deux formes :

* Une forme lente, qui est la plus fréquente, mais les symptômes n'en sont pas toujours caractéristiques. Un seul bras de cep peut être atteint, les pousses sont peu vigoureuses, rabougries et plus ou moins chlorotiques ; plus tardivement des taches apparaissent sur les feuilles : elles sont grandes et isolées, brunes ou rouges et localisées entre les nervures. Des nécroses peuvent être visibles sur le bord du limbe et les souches atteintes dépérissent lentement.

* Une forme brutale, plus rare : des bouchons gommeux ou thylles se forment dans les vaisseaux conducteurs entraînant un flétrissement brutal de la plante et une mort rapide.

Pour lutter contre cette maladie, seuls des traitements d'hiver sont efficaces : ils doivent être effectués après la taille et deux à trois semaines avant le débourrement avec une solution d'ARSENITE DE SOUDE à la dose voulue pour qu'il y ait 1250 g d'ARSENIC par hectolitre. (Pyralion double, Pyralesca double, Pyravigne double, Pyravigne concentré, Prodalumnol double)

La pulvérisation doit être abondante, appliquée pas trop tôt après la taille et pas trop tard pour éviter les brûlures, en utilisant un pulvérisateur à dos équipé d'une lance munie d'un interrupteur et d'un jet à cône étroit. L'ARSENITE DE SOUDE est un produit très toxique pour l'homme et les animaux et doit donc être manipulé avec beaucoup de précautions.

Ce traitement doit être complété par l'élimination des foyers d'infection en arrachant et en brûlant les souches mortes, en évitant éventuellement les grosses plaies de taille qui peuvent être une porte d'entrée pour le champignon. L'opération, pour avoir de bons résultats, doit être renouvelée deux à trois ans de suite.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

T.R.87

## L'EXCORIOSE

L'EXCORIOSE est une autre maladie cryptogamique qui affaiblit la plante, pouvant ainsi compromettre la longévité d'une vigne. Les rameaux atteints blanchissent et se ponctuent de noir, des nécroses apparaissent à leur insertion sur la souche. Les pousses se rabougrissent et de nombreux bourgeons avortent. Cette maladie est favorisée par les printemps humides, d'où sa recrudescence.

Pour lutter contre cette maladie, deux époques d'interventions sont possibles : l'hiver et le printemps.

* Les traitements d'hiver sont vivement conseillés dans tous les cas où les vignes sont fortement contaminées. Ils doivent être réalisés de préférence en début d'hiver après une taille précoce malgré les risques que cela comporte.

Les essais effectués ces dernières années ont montré l'efficacité des traitements effectués pendant le repos de la végétation avec de l'ARSENITE DE SOUDE à la dose voulue pour avoir 625 grammes d'ARSENIC par hectolitre d'eau. Les colorants nitrés (600 g/hl), les huiles jaunes (1,5 litres à 2 litres d'huile réelle + 100 à 150 g de DNOC par hectolitre) ont également une certaine efficacité.

La pulvérisation doit être abondante, faite avec soin à l'aide d'appareils à lance ; les pulvérisateurs à grand travail et à jet porté et surtout pneumatique sont mal adaptés à ces traitements. L'efficacité du traitement n'est pas totale mais il limite fortement les risques de contamination au printemps.

* Les traitements de printemps, complémentaires des traitements d'hiver dans les parcelles fortement contaminées, peuvent être les seuls à être réalisés dans les vignes saines après le débourrement. Sous la dépendance des conditions climatiques du printemps, leur résultat est parfois plus aléatoire.

## L'EUTYPIOSE

Une autre maladie, l'EUTYPIOSE ou "RONCET" peut être à l'origine du dépérissement de certaines parcelles de vigne. Identifiée en 1957 sur abricotiers en Suisse puis en 1977 sur vignes dans le même pays et en France, l'Eutypia armeniacae a été isolée dans quelques vignes des départements de l'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher en 1978.

Cette maladie qui semble présente dans notre région depuis plusieurs années est à l'origine d'un "court noué" de la vigne. Les souches malades présentent des feuilles chlorotiques, enroulées, déformées, déchiquetées et possédant des nécroses marginales ; ces feuilles peuvent se dessécher et tomber. Une coulure et un dessèchement des grappes peuvent être également observés après la floraison. Les deux bras du cep n'extériorisent pas toujours la maladie et fréquemment la mort d'une corne intervient avant celle de l'ensemble de la souche l'année suivante. Ces symptômes peuvent être confondus avec ceux de la virose du COURT NOUE, de l'EXCORIOSE ou encore de l'ESCA forme lente ; les tissus nécrosés au niveau de la souche sont cependant durs et présentent une coloration brun-violacé. Un isolement du champignon, en laboratoire, est le seul moyen de déterminer avec exactitude l'origine de la maladie.

L'EUTYPIOSE se développe à partir de plaies de taille importantes notamment à la suite d'une modification de la taille; elle est favorisée par les années humides. Les dégâts prennent de l'importance lorsque les souches ont 15 à 20 ans. La maladie a été notamment observée sur Cabernet Franc, Carbernet Sauvignon, Gamay et Sauvignon.

En ce qui concerne la lutte, les fongicides habituellement utilisés sur la vigne se sont montrés inefficaces et aucune méthode de lutte chimique n'est actuellement au point pour limiter le développement de l'EUTYPIOSE. En présence des symptômes précédemment décrits et pour lutter contre l'extension de cette maladie il convient donc d'éviter les tailles trop importantes et précoces, de préférer les tailles tardives et d'éliminer les cornes et les souches mortes en les brûlant car elles favorisent la dissémination du champignon. Le badigeonnage des plaies de taille avec des bouillies fongicides semble avoir donné quelques résultats sur abricotiers.

.../...

Une enquête doit être entreprise au printemps prochain par le Service de la Protection des Végétaux, l'Institut National de la Recherche Agronomique et la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher pour apprécier l'importance de cette maladie dans la région CENTRE. Pour aider le Service de la Protection des Végétaux dans cette tâche, il est souhaitable que les cas suspects soient signalés à la Station d'Avertissements Agricoles CENTRE.

## L'ANTHRACNOSE

Cette maladie est favorisée par les printemps humides. Elle se manifeste :
- sur les feuilles par de petites taches anguleuses, noires violacées, de 2 à 5 mm qui finissent par se dessécher et tomber en laissant un trou irrégulier ;
- sur les parties jeunes des rameaux par des taches allongées, creusées, grises au centre, cernées de noir ;
- sur les grappes par la dessiccation totale des grappes jeunes ou l'apparition de taches analogues à celles des rameaux sur des grappes plus âgées.

On peut combattre cette maladie en hiver en effectuant un traitement après la taille avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de fer et deux litres d'Acide sulfurique pour 100 litres d'eau. Toutefois, cette formule ne peut pas être utilisée sur des vignes conduites sur fil de fer.

## L'ERINOSE ET L'ACARIOSE

Ces deux affections sont causées par deux minuscules acariens invisibles à l'oeil nu. Elles se rencontrent assez fréquemment dans de nombreux vignobles de la région CENTRE. Les dégâts sont d'autant plus graves que les conditions climatiques sont défavorables à la végétation comme en 1977 et en 1978.

Les symptômes de l'ERINOSE sont caractéristiques. Les piqûres nutriciales du ravageur provoquent des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage blanc ou parfois rosé, très épais qui ne peut pas être confondu avec celui formé par le Mildiou. Lorsque les attaques sont précoces, peu après le débourrement, elles peuvent provoquer un avortement des grappes et un arrêt du développement des pousses.

Les dégâts de l'ACARIOSE sont plus difficiles à identifier. C'est peu après le départ de la végétation que les symptômes sont les plus visibles. Les feuilles attaquées sont plus ou moins gaufrées, duveteuses. Les nervures sont apparentes, la croissance des bourgeons semble arrêtée, les entre-noeuds restent courts. Dans les cas graves, les pousses peuvent se dessécher et disparaître. Elles sont alors remplacées par de nouvelles pousses issues de bourgeons secondaires. Les souches présentent alors un aspect buissonnant caractéristique.

Les deux affections peuvent être combattues à la fin de l'hiver, deux à trois semaines avant le gonflement des bourgeons, par l'application des spécialités commerciales contenant en association des huiles anthracéniques et des colorants nitrés (1350 g d'huile + 300 g de DNOC par hectolitre) (Véraline 3, Seppic Vigne) ou encore de l'ENDOSULFAN sous forme huileuse à raison de 60 g de matière active par hectolitre et jusqu'au stade bourgeon éclaté (pointe verte).

## LES COCHENILLES

Ces ravageurs se rencontrent rarement dans la région CENTRE. Ils provoquent l'apparition de la fumagine sur les sarments. Pour les combattre, on peut utiliser un des produits suivants :
- ARSENITE DE SOUDE : 625 g d'ARSENIC par hectolitre
- COLORANTS NITRES (DNOC) : 600 g par hectolitre
- DINOTERBE (Sel d'Ammonium) : 600 g par hectolitre
- HUILES JAUNES, OLEOMALATHION, OLEOPARATHIONS, aux doses homologuées pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers.

REMARQUE : Ces traitements doivent être effectués avant le débourrement. Les huiles jaunes et l'oléomalathion ainsi que les oléoparathions sont contre-indiqués sur Gamay qui est sensible aux huiles blanches.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire CENTRE : G. BENAS

P288